

Registre de Commerce et des Sociétés

B68608 - L150080800

déposé le 12/05/2015

BERLIOZ INVESTMENT FUND S.A.

Société Anonyme

41, avenue de la Liberté

L-1931 Luxembourg

RCS Luxembourg : B 68 608

MENTION

Les comptes annuels au 31 décembre 2014

Ont été déposés auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, recueil spécial des Sociétés et Associations.

Pour BERLIOZ INVESTMENT FUND S.A.

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 au 02 31/12/2014 (en 03 EUR)

BERLIOZ INVESTMENT S.A.

41, avenue de la Liberté

L-1931 Luxembourg

ACTIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		102
I. Capital souscrit non appelé	1103		104
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		106
B. Frais d'établissement	1107		108
C. Actif immobilisé	1109	222.694.830,00	110 180.084.261,16
I. Immobilisations incorporelles	1111	110.822.777,89	112 110.822.777,89
II. Immobilisations corporelles	1125	3.613.617,46	126 3.795.486,26
III. Immobilisations financières	1135	108.258.434,65	136 65.465.997,01
D. Actif circulant	1151	136.724.852,95	152 109.793.925,75
I. Stocks	1153		154
II. Créances	1163	901.444,77	164 867.178,36
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203	901.444,77	204 867.178,36
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		206
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189	96.685.284,83	190 88.162.164,35
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197	39.138.123,35	198 20.764.583,04
E. Comptes de régularisation	1199		200
TOTAL DU BILAN (ACTIF)	201	359.419.682,95	202 289.878.186,91

No. RCSL : B68608

Matricule : 1999 2202 931

PASSIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301	<u>182.699.596,80</u>	<u>180.428.898,99</u>
I. Capital souscrit	1303	<u>1.616.000,00</u>	<u>1.616.000,00</u>
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305	<u>139.224.490,00</u>	<u>139.224.490,00</u>
III. Réserves de réévaluation	1307		
IV. Réserves	1309	<u>161.600,00</u>	<u>161.600,00</u>
V. Résultats reportés	1319	<u>39.426.808,99</u>	<u>36.821.982,32</u>
VI. Résultat de l'exercice	1321	<u>2.270.697,81</u>	<u>2.604.826,67</u>
VII. Acomptes sur dividendes	1323		
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		
IX. Plus-values immunisées	1327		
B. Dettes subordonnées	1329		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1425		
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427		
C. Provisions	1331	<u>5.272,00</u>	<u>6.909,00</u>
D. Dettes non subordonnées	1339	<u>176.714.814,15</u>	<u>109.442.378,92</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407	<u>87.221.803,27</u>	<u>9.357.956,22</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409	<u>89.493.010,88</u>	<u>100.084.422,70</u>
E. Comptes de régularisation	1403		
TOTAL DU BILAN (PASSIF)	405	<u>359.419.682,95</u>	<u>289.878.186,91</u>

No. RCSL : B68608

Matricule : 1999 2202 931

COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉExercice du ⁰¹ 01/01/2014 au ⁰² 31/12/2014 (en ⁰³ EUR)

BERLIOZ INVESTMENT S.A.

41, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg**A. CHARGES**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
1. à 2. Charges brutes (moins B.1 à B.3 et B.5)	1643	101.864,37	74.762,61
3. Frais de personnel	1605	11.534,87	
a) Salaires et traitements	1607	10.162,46	
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	1609	1.372,41	
c) Pensions complémentaires	1611		
d) Autres charges sociales	1613		
4. Corrections de valeur	1615	181.868,80	181.868,80
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1617	181.868,80	181.868,80
b) sur éléments de l'actif circulant	1619		
5. Autres charges d'exploitation	1621	44.002,46	4.797,40
6. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	1623		
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	1625	88.379,52	22,34
8. Intérêts et autres charges financières	1627	3.709.887,91	3.488.446,97
a) concernant des entreprises liées	1629	454.403,85	445.708,03
b) autres intérêts et charges	1631	3.255.484,06	3.042.738,94
9. Quote-part dans la perte des entreprises mises en équivalence	1649		

No. RCSL : B68608

Matricule : 1999 2202 931

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
10. Charges exceptionnelles	1633 _____	633 _____ 57,40	634 _____
11. Impôts sur le résultat	1635 _____	635 _____ 3.210,00	636 _____ 3.210,00
12. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	1637 _____	637 _____ 8.062,00	638 _____ 62,00
13. Profit de l'exercice	1639 _____	639 _____ 2.270.697,81	640 _____ 2.604.826,67
TOTAL CHARGES		641 _____ 6.419.565,14	642 _____ 6.357.996,79

No. RCSL : B68608

Matricule : 1999 2202 931

B. PRODUITS

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
1. à 3. et 5. Produits bruts (moins A.1 et A.2)	1739	739	740
4. Reprises de corrections de valeur	1707	707	708
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1709	709	710
b) sur éléments de l'actif circulant	1711	711	712
6. Produits des immobilisations financières	1715	715	716
a) provenant d'entreprises liées	1717	717	718
b) autres produits de participations	1719	719	720
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	1721	721 <u>4.731.156,33</u>	722 <u>4.514.138,85</u>
a) provenant d'entreprises liées	1723	723	724
b) autres produits	1725	725 <u>4.731.156,33</u>	726 <u>4.514.138,85</u>
8. Autres intérêts et autres produits financiers	1727	727 <u>1.666.117,79</u>	728 <u>1.843.857,94</u>
a) provenant d'entreprises liées	1729	729 <u>1.442.326,76</u>	730 <u>1.501.061,28</u>
b) autres intérêts et produits financiers	1731	731 <u>223.791,03</u>	732 <u>342.796,66</u>
9. Quote-part dans le profit des entreprises mises en équivalence	1745	745	746
10. Produits exceptionnels	1733	733 <u>22.291,02</u>	734
13. Perte de l'exercice	1735	735 <u>0,00</u>	736 <u>0,00</u>
TOTAL PRODUITS		737 <u>6.419.565,14</u>	738 <u>6.357.996,79</u>



2-4, rue du Château d'Eau
3364 Leudelange
LUXEMBOURG

T +352 26 26 84 1
F +352 26 26 84 99
mail@fidewa-clar.lu
www.fidewa-clar.lu

Aux actionnaires de la société
BERLIOZ INVESTMENT S.A.
41, Avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg

Leudelange, 11.02.2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, du mandat de commissaire que vous avez bien voulu nous confier.

Nous avons effectué notre mission de surveillance sur base de l'article 62 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales qui n'impose pas au commissaire de donner une attestation sur les comptes annuels. Dès lors, les comptes annuels n'ont fait l'objet ni d'une révision, ni d'un examen suivant les normes internationales de révision. Par conséquent, nous ne donnons aucune assurance sur ces derniers au sens des normes de révision précitées.

Les comptes annuels relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité inclut l'établissement et la présentation sincère de ces comptes annuels, la mise en place et la tenue des livres comptables et de système de contrôle interne approprié, le choix et l'application des méthodes comptables et la conservation des actifs de la société.

Les vérifications ont compris l'examen des écritures sociales au moyen des pièces justificatives et des documents comptables qui nous ont été soumis. Au 31 décembre 2014, le total bilan s'élève à EUR 359.419.682,95 et le résultat s'élève à 2.270.697,81.

N'ayant pas de remarque à formuler sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014, nous vous recommandons de les approuver.

FIDEWA-CLAR S.A.

Jean-Charles THOUAND

FIDEWA-CLAR S.A.
Société Anonyme
Cabinet de révision agréé

R.C.S. Luxembourg Nr. B 165 462

BERLIOZ INVESTMENT S.A.
Société Anonyme
RCS Luxembourg: B 68 608
Annexe aux comptes annuels
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014

NOTE 1 - GENERALITES

BERLIOZ INVESTMENT S.A. (la "Société") a été constituée le 11 février 1999 sous forme de société anonyme de droit luxembourgeois, pour une durée illimitée, par acte notarié. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

En date du 17 octobre 2007, la Société a absorbé la société Salvia Europe S.A. .

NOTE 2 - OBJET SOCIAL

La Société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière, ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés à Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui; elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.

NOTE 3 - COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

La Société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés puisque l'ensemble des entreprises qui devraient être consolidées ne dépasse pas deux des critères chiffrés (groupe de petite taille) repris dans l'article 313 de la loi du 10 août 1915 modifiée par la loi du 10 décembre 2010 relative à l'établissement des comptes consolidés.

NOTE 4 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et aux pratiques comptables généralement admises. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

Les comptes annuels ont été préparés conformément aux exigences légales et réglementaires luxembourgeoise.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euro (EUR) et le bilan ainsi que le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

A la date de clôture du bilan:

Le prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles exprimé dans une autre devise que l'euro, reste converti au cours de change applicable le jour de la transaction (cours historique).

Le prix d'acquisition des participations ainsi que les avances faites à ces participations, reprises parmi les immobilisations financières exprimé dans une autre devise que l'euro, reste converti au cours de change applicable le jour de la transaction (cours historique).

Tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la clôture du bilan.

Tous les postes de passif qui ne sont pas économiquement liés aux immobilisations financières à l'actif du bilan, exprimés dans une autre devise que l'euro, sont évalués individuellement au plus haut de leurs valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les passifs qui sont économiquement liés aux immobilisations financières, exprimés dans une autre devise que l'euro, restent convertis au cours de change applicable le jour de la transaction (cours historique).

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

BERLIOZ INVESTMENT S.A.
 Société Anonyme
 RCS Luxembourg: B 68 608
 Annexe aux comptes annuels
 Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014
 - suite -

Note 4 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des amortissements. Les amortissements sont calculés de façon linéaire en fonction de la durée de vie estimée.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient. Ces immobilisations ne sont soumises à aucun amortissement.

Evaluation des immobilisations financières

Les parts dans les entreprises liées sont évaluées individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur estimée, sans compensation entre les plus values et les moins values individuelles. Pour déterminer la valeur estimée, le conseil d'administration a eu recours aux états financiers des sociétés à évaluer et à d'autres documents disponibles.

Les créances sur les entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée est inférieure à la valeur nominale.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières ayant le caractère d'actif circulant sont évaluées individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur estimée, sans compensation entre les plus values et les moins values individuelles.

Provision pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges prévisibles. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur de remboursement.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan correspondent au résultat de la fusion entre SALVIA EUROPE S.A. et la Société. L'essentiel du résultat est attaché aux titres Essilor qui sont aujourd'hui à l'actif de la Société.

	2014	2013
	EUR	EUR
Valeur d'acquisition au début et à la fin de l'exercice	<u>110 822 777,89</u>	<u>110 822 777,89</u>

Le résultat de la fusion entre SALVIA EUROPE S.A. et la Société n'est pas amorti.

BERLIOZ INVESTMENT S.A.
Société Anonyme
RCS Luxembourg: B 68 608
Annexe aux comptes annuels
Pour l'exercice closuré au 31 décembre 2014
- suite -

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont représentées par un immeuble situé en France.

	2014 EUR	2013 EUR
Valeur d'acquisition au début et à la fin de l'exercice	4 546 720,00	4 546 720,00
Amortissements au début de l'exercice	-751 233,74	-569 364,94
Amortissement de l'exercice	<u>-181 868,80</u>	<u>-181 868,80</u>
Amortissements à la fin de l'exercice	-933 102,54	-751 233,74
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	<u>3 613 617,46</u>	<u>3 795 486,26</u>

L'immeuble situé en France est amorti de façon linéaire sur une durée fixée à 25 ans.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	2014 EUR	2013 EUR
Parts dans des entreprises liées	58 303 437,32	33 289 597,00
Créances sur des entreprises liées	49 954 997,33	32 176 400,01
	<u>108 258 434,65</u>	<u>65 465 997,01</u>

PARTS DANS LES ENTREPRISE LIEES

	2014 EUR	2013 EUR
Valeur d'acquisition au début de l'exercice	33 289 597,00	33 289 597,00
Entrée en cours d'exercice	25 013 840,32	0,00
Sortie en cours d'exercice	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Valeur d'acquisition à la fin de l'exercice	58 303 437,32	33 289 597,00
Correction de valeur au début et à la fin de l'exercice	0,00	0,00
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	<u>58 303 437,32</u>	<u>33 289 597,00</u>

Nom des participations	Pays de résidence	Pourcentage de détention	Valeur comptable 2014 EUR	Valeur comptable 2013 EUR
COFIMA SAS	France	100%	33 289 597,00	33 289 597,00
COFIBEL INVESTMENT SPRL	Belgique	100%	18 600	0
WELARA ENTREPRISES CORP.	BVI	100%	24 995 240,32	0
			<u>58 303 437,32</u>	<u>33 289 597,00</u>

BERLIOZ INVESTMENT S.A.
Société Anonyme
RCS Luxembourg: B 68 608
Annexe aux comptes annuels
Pour l'exercice closuré au 31 décembre 2014
- suite -

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES (SUITE)

<u>AVANCES</u>	2014 EUR	2013 EUR
Prêt COFIMA au début de l'exercice	16 886 400,01	15 675 338,73
Entrées en cours de l'exercice	9 323 000,00	0,00
Sorties en cours de l'exercice	-800 000,00	0,00
Intérêts capitalisés	485 798,70	1 211 061,28
Prêt COFIMA à la fin de l'exercice	25 895 198,71	16 886 400,01
Prêt COFIMA 15Mio au début de l'exercice	15 290 000,00	15 000 000,00
Intérêts à la fin de l'exercice	0,00	290 000,00
Sorties d'intérêts en cours de l'exercice	-290 000,00	0,00
	15 000 000,00	15 290 000,00
Prêt COFIMA 7,5Mio au début de l'exercice	7 500 000,00	0,00
Intérêts à la fin de l'exercice	49 828,76	0,00
Sorties en cours de l'exercice	0,00	0,00
	7 549 828,76	0,00
Prêt QUARRY au début de l'exercice	9 247 770,56	0,00
Intérêts à la fin de l'exercice	873 699,30	0,00
Sorties en cours de l'exercice	-8 611 500,00	0,00
	1 509 969,86	0,00
Avances consenties en fin d'exercice	49 954 997,33	32 176 400,01

- Le premier prêt consenti par la Société à la société COFIMA SAS est rémunéré au taux d'intérêts déductibles des comptes courants d'associés en France.
- Le second prêt consenti par la Société à la société COFIMA SAS le 8 mai 2013, rémunérés au taux d'intérêt fixe de 3 %, a fait l'objet d'un moratoire sur les intérêts de 2013 et 2014. Le prêt portera des intérêts à hauteur de 3,50% à compter du 1er janvier 2015.
- Le troisième prêt consenti par la Société à la société COFIMA SAS le 26 septembre 2014 est rémunéré au taux d'intérêt fixe de 2,50%. Ce prêt a financé l'acquisition d'un immeuble situé au 106 boulevard Saint Germain à Paris en France.
- Le prêt consenti par la Société à la société QUARRY S.A. le 19 décembre 2014 est rémunéré au taux d'intérêts fixe capitalisé de 3,62%.

NOTE 8 - CREANCES	2014 EUR	2013 EUR
COFIMA SAS - Frais financier à facturer	865 078,09	851 069,86
COFIBEL INVESTMENT SPRL - compte courant	31 400,00	0,00
WEALA ENTREPRISES CORP.	1 694,68	0,00
Avance I/R 2014	3 210,00	0,00
Avance I/R 2012	0,00	108,50
Avance I/R 2014	62,00	0,00
Créance Komaty	0,00	16 000,00
	901 444,77	867 178,36

- Les Frais financier à facturer sont versés en contrepartie de la délivrance par la Société d'une garantie bancaire au profit de la société COFIMA SAS.
- La rémunération s'élève à 1% de l'encours moyen annuel calculé sur le montant du capital restant dû.
- La créance Komaty de EUR 16 000,- a été remboursée par la Société le 18 septembre 2014.

NOTE 9 - VALEURS MOBILIERES	2014 EUR	2013 EUR
Valeur d'acquisition au début de l'exercice	88 334 131,07	88 334 153,41
Entrées au cours de l'exercice	8 611 500,00	0,00
Sorties au cours de l'exercice	0,00	-22,34
Valeur d'acquisition à la fin de l'exercice	96 945 631,07	88 334 131,07
Correction de valeur au début de l'exercice	-171 966,72	-341 635,84
Correction de valeur de l'exercice	88 379,52	169 669,12
Correction de valeur à la fin de l'exercice	-260 346,24	-171 966,72
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	96 685 284,83	88 162 164,35

Au 31 décembre 2014, la Société possède 5.210.000 titres ESSILOR INTERNATIONAL réparties comme suit :
 - 1.910.000 titres prêtés à Société Générale Bank & Trust Luxembourg;
 - 2.400.000 titres prêtés à BNP Paribas France;
 - 900.000 titres en dépôt à la Banque International à Luxembourg.
 De plus la société possède 12.224 titres Société Générale Bank & Trust.

Suivant les conventions d'aménagement du droit d'utilisation des titres nantis par actes de gage, concernant les prêts de 1.910.000 titres ESSILOR INTERNATIONAL, Société Générale Bank & Trust versera à la Société une indemnité correspondant à 85% du montant brut du dividende perçu, à sa date de mise en paiement.

Suivant la convention d'arbitrage convenue entre BNP Paribas France et la Société, concernant le prêt de 2.400.000 titres ESSILOR INTERNATIONAL, BGL BNP Paribas versera à la Société une indemnité correspondant à 85% du montant brut du dividende perçu, à sa date de mise en paiement.

Au 31 décembre 2014, le cours des actions ESSILOR INTERNATIONAL s'élève à EUR 92,68 représentant une valeur globale du portefeuille à EUR 482 862 800,-. Cette valeur étant supérieur à la valeur du mail de fusion, aucune dépréciation n'a été considérée.

BERLIOZ INVESTMENT S.A.
Société Anonyme
RCS Luxembourg: B 68 608
Annexe aux comptes annuels
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014
- suite -

NOTE 10 - CAPITAUX PROPRES	2014 EUR	2013 EUR
Capital souscrit et entièrement libéré	<u>1 616 000,00</u>	<u>1 616 000,00</u>

Capital souscrit

La société a été constituée le 11 février 1999 avec un capital souscrit et entièrement libéré de EUR 32 000 représenté par 1 000 actions sans désignation de valeur nominale.

Au 31 décembre 2013, le capital entièrement souscrit et entièrement libéré est de EUR 1 616 000 représenté par 6 464 actions sans désignation de valeur nominale.

Réserve Légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5% affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint 10 % du capital social. La réserve légale ne pourra être distribuée.

Primes d'émissions et primes assimilées

Au 7 décembre 2006, suite à l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'augmentation de capital par apport en nature des actions de la société anonyme de droit français COFIMA, il a été décidé d'allouer la somme de EUR 23 917 603 comme prime d'apport.

Au 22 décembre 2006, suite à l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'augmentation de capital par apport en nature des actions de la société anonyme de droit luxembourgeois SALVIA EUROPE S.A., il a été décidé d'allouer la somme de EUR 123 906 887 comme prime de fusion.

Au 9 décembre 2013, suite à la décision du conseil d'administration de la Société, il a été décidé de procéder à des remboursements partiels de prime d'émission.

Au 31 décembre 2014, le montant du poste "primes d'émissions et primes assimilées" s'élève à EUR 139 224 490.

NOTE 11 - DETTES (dont la durée résiduelle est supérieur à un an)	2014 EUR	2013 EUR
Dettes Jeroda promotion Ltd	0,00	9 356 470,46
Emprunts auprès des établissements de crédit	55 250 000,00	31 903 065,74
Dettes Gibus Ltd	0,00	67 721 971,62
Intérêts sur emprunts auprès d'un établissement de crédit	0,00	459 385,34
Dettes envers actionnaire	34 243 010,88	0,00
	<u>89 493 010,88</u>	<u>109 440 893,16</u>

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont composés de :

- Société Générale Bank & Trust : EUR 10 000 000 avec un taux d'intérêt variable au taux EURIBOR 12 mois + 0,67%.
- Société Générale Bank & Trust : EUR 15 000 000 avec un taux d'intérêt fixe de 2,34%.
- Banque Internationale à Luxembourg : EUR 35 000 000 avec un taux d'intérêt fixe de 1,90%.

La dette actionnaire ne porte pas d'intérêts.

NOTE 12 - DETTES (dont la durée résiduelle est inférieur a un an)	2014 EUR	2013 EUR
Emprunts auprès d'un établissement de crédit	7 765 544,92	0,00
Intérêts sur emprunts auprès d'un établissement de crédit	508 298,44	0,00
Dettes Gibus Ltd	70 150 455,79	0,00
Fournisseurs	31 744,74	1 485,76
Dettes fiscales à payer I/R 2012	1 575,00	0,00
Dettes Jeroda promotion Ltd	8 763 789,53	0,00
Dettes envers administrateurs - notes de frais	394,85	0
	<u>87 221 803,27</u>	<u>1 485,76</u>

L'emprunt auprès d'un établissement de crédit est un emprunt envers la Société Générale Bank & Trust de EUR 10 000 000 avec un taux d'intérêt fixe de 3,70% qui sera refinancer le 6 février 2015 par un emprunt auprès de la Banque International à Luxembourg.

La dette Jeroda promotion Ltd porte des intérêts recapitalisés au taux de 5% et sera transféré à la société AFMAR en 2015.
La dette Gibus Ltd porte des intérêts recapitalisés au taux de 3,60% et sera transféré à la société AFMAR en 2015.

BERLIOZ INVESTMENT S.A.
Société Anonyme
RCS Luxembourg: B 68 608
Annexe aux comptes annuels
Pour l'exercice closuré au 31 décembre 2014
- suite -

NOTE 13 - INTERÊTS A PAYER ET AUTRES CHARGES FINANCIERES	2014 EUR	2013 EUR
<u>Intérêts sur entreprises liées:</u>		
- Intérêts Jeroda promotion Ltd	454 403,85	445 708,03
	<u>454 403,85</u>	<u>445 708,03</u>
<u>Autres intérêts et charges assimilées:</u>		
- Intérêts bancaires	0,04	0,02
- Intérêts Société Générale Bank & Trust	710 503,17	686 558,11
- Intérêts Banque Internationale à Luxembourg	107 138,50	0,00
- Intérêts Gibus Ltd.	2 437 842,35	2 353 372,34
	<u>3 255 484,06</u>	<u>3 039 930,47</u>

NOTE 14 - IMPÔTS	2014 EUR	2013 EUR
Impôt sur le revenu	<u>3 210,00</u>	<u>3 210,00</u>

Selon la législation en vigueur, la société est soumise à l'impôt sur les Revenus des Collectivités (IRC) et à l'impôt Commercial Communal (ICC) sur ses revenus imposables.

NOTE 15 - AUTRES IMPÔTS NE FIGURANT PAS CI-DESSUS	2014 EUR	2013 EUR
Impôt sur la fortune	62,00	62,00
	<u>62,00</u>	<u>62,00</u>

Selon la législation en vigueur, la société est soumise à l'impôt sur la Fortune (IF) sur ses actifs nets imposables au 1er janvier de chaque année.

NOTE 16 - PRODUITS DES ELEMENTS FINANCIERS DE L'ACTIF CIRCULANT	2014 EUR	2013 EUR
Dividendes reçus de Société Générale	10 390,40	5 101,73
Loyers perçus des prêts de titres ESSILOR INTERNATIONAL	4 720 765,93	4 339 368,00
Autres valeurs mobilières	0	169 669,12
	<u>4 731 156,33</u>	<u>4 514 138,85</u>

Les revenus perçus des titres ESSILOR INTERNATIONAL sont relatifs aux titres prêtés (voir note 9).

NOTE 17 - AUTRES INTERÊTS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2014 EUR	2013 EUR
<u>Intérêts reçus des sociétés affiliées:</u>		
- Intérêts dus par COFIMA	568 627,46	1 501 061,28
- Intérêts dus par QUARRY	873 699,30	0,00
	<u>1 442 326,76</u>	<u>1 501 061,28</u>
<u>Autres intérêts et produits assimilés:</u>		
- Intérêts bancaires	209 782,80	290 370,44
- Frais financiers à facturer à Colima	14 008,23	52 426,22
	<u>223 791,03</u>	<u>342 796,66</u>
	<u>1 666 117,79</u>	<u>1 843 857,94</u>

BERLIOZ INVESTMENT S.A.
Société Anonyme
RCS Luxembourg: B 68 608
Annexe aux comptes annuels
Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014
- suite -

NOTE 19 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN

En date du 2 juillet 2008, la Société a déclaré affecter en nantissement de premier rang en faveur de Société Générale Bank & Trust 500 000 titres ESSILOR INTERNATIONAL pour sûreté et garantie de tous les engagements de COFIMA SAS à l'égard de Société Générale Bank & Trust au titre de la complète exécution en principal, intérêts, frais et accessoires, résultant de la mise en place d'un contrat de prêt d'un montant de EUR 15 000 000.

En date du 20 janvier 2010, la Société a déclaré affecter en nantissement de premier rang en faveur de Société Générale Bank & Trust un nombre de titres ESSILOR INTERNATIONAL pour un montant à hauteur de 200% du montant emprunté pour sûreté et garantie de tous les engagements de la Société à l'égard de Société Générale Bank & Trust au titre de la complète exécution en principal, intérêts, frais et accessoires, résultant de la mise en place d'un contrat de prêt d'un montant de EUR 20 000 000.

En date du 5 mai 2011, la Société a déclaré affecter en nantissement de premier rang en faveur de Société Générale Bank & Trust 410 000 titres ESSILOR INTERNATIONAL pour sûreté et garantie de tous les engagements de DANFOUR (apportée depuis le 15 juin 2011 par COFIMA) à l'égard de Société Générale Bank & Trust au titre de la complète exécution en principal, intérêts, frais et accessoires, résultant de la mise en place d'un contrat de prêt d'un montant de EUR 18 000 000.

En date du 30 avril 2013, la Société a déclaré affecter en nantissement de premier rang en faveur de Société Générale Bank & Trust un nombre de titres ESSILOR INTERNATIONAL pour un montant à hauteur de 200% du montant emprunté pour sûreté et garantie de tous les engagements de la Société à l'égard de Société Générale Bank & Trust au titre de la complète exécution en principal, intérêts, frais et accessoires, résultant de la mise en place d'un contrat de prêt d'un montant de EUR 15 000 000.

En date du 3 novembre 2014, la Société a déclaré affecter en nantissement de premier rang en faveur de la Banque Internationale à Luxembourg un nombre de titres ESSILOR INTERNATIONAL pour un montant à hauteur de 200% du montant emprunté pour sûreté et garantie de tous les engagements de la Société à l'égard de la Banque Internationale à Luxembourg au titre de la complète exécution en principal, intérêts, frais et accessoires, résultant de la mise en place d'un contrat de prêt d'un montant de EUR 35 000 000.

NOTE 20 - EVENEMENTS SUBSEQUENTS

En date du 6 février 2015 la société BERLIOZ INVESTMENT S.A. a contracté un crédit de EUR 7 800 000 au taux de 1,20% avec la Banque Internationale à Luxembourg et affecter en nantissement de premier rang en faveur de la Banque Internationale à Luxembourg un nombre de titres ESSILOR INTERNATIONAL pour un montant à hauteur de 200% du montant emprunté pour sûreté et garantie de tous les engagements de la Société à l'égard de la Banque Internationale à Luxembourg au titre de la complète exécution en principal, intérêts, frais et accessoires, résultant de la mise en place de ce contrat de prêt.

Courant février 2015, la société BERLIOZ INVESTMENT S.A. va modifier son objet social pour devenir un fond d'investissement alternatif tel que défini par la loi du 12 juillet 2013 réglementant les gestionnaires de fonds d'investissement alternatif. A cette fin, la Société va être renommée BERLIOZ INVESTMENT FUND S.A.